

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU
Cercle de Macina
Commune rurale de Sana

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE SANA

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Février 2007

INTRODUCTION

Le plan de sécurité alimentaire est un instrument du développement de la commune. Ce présent plan est une indication de ce qui pourra être fait dans les cinq (5) ans (2007 – 2011) dans la commune rurale de Sana. Ce plan est le produit d'une large concertation entre les populations, les conseillers communaux, les services déconcentrés, les partenaires au développement, les partis politiques, la société civile, bref toutes les forces vives de la commune. Certes, comme toute œuvre humaine, elle est loin d'être parfaite et reste beaucoup tributaire des aléas climatiques. En effet, les sources de revenus des populations (à cent pour cent paysans) dépendent de la pluviométrie, la crue des fleuves et des animaux déprédateurs. Les ressources financières de la commune mobilisables pour l'exécution du plan sont principalement les impôts et taxes de la commune, l'Etat et ses partenaires au développement (le Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales « F.I.C.T. » ; l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales « l'ANICT ») et les autres partenaires de la Commune. Puisse Allah (le miséricordieux) nous aider dans la réalisation des objectifs fixés.

I. Présentation de la commune

A. Historique

La commune de Sana est le noyau de l'ex-arrondissement de Saye qui regroupait 51 villages. La nouvelle entité territoriale ainsi formée compte 27 villages et 49 hameaux de culture dans le Cercle de Macina.

Sana est le nom de l'ancien canton colonial. Il est vrai que la commune a pris ce nom mais elle ne regroupe pas seulement les villages de l'ancien canton. Cependant, certains villages du canton de Sana se retrouvent dans certaines communes voisines.

B. Traits physiques

La commune de Sana est située à l'Est du cercle de Macina, dans la région de Ségou entre le fleuve Niger au Nord et son affluent de Bani au Sud.

a. Relief

Il est presque uniforme dans l'ensemble et est constitué de plaines argileuses et sablonneuses. On observe souvent quelques petites élévations.

b. Climat

Il est de type sahélien caractérisé par 2 saisons principales :

- une saison sèche allant de novembre à mai, divisée en période froide (décembre à février) et une période chaude (mars à mai)
- une saison pluvieuse de juin à octobre.

La végétation est de type savane avec quelques grands arbres comme : le karité ; le balanzan, le néré, le baobab, le rônier etc.

c. Hydrographie

Le réseau hydrographique est dominé par les mares, les bancotières, qui servent d'abreuvoir pour les animaux et de lieu de pisciculture extensive pour les populations.

C. Caractéristiques démographiques

La population de la commune est diversifiée et estimée à 24 386 habitants (source DRPSIAP Ségou, année 2007). Les principales ethnies sont : les bamanans, les peuhls, les markas, les bozos, les mossis... Comme partout au Mali, cette population est jeune et est à dominance féminine. La migration est forte surtout en saison sèche où les jeunes garçons vont à Bamako, en Gambie, en côte d'Ivoire, au Gabon, en Libye, en Espagne etc. Les gros villages sont : Saye, Soun- bamana, Soun- marka, Koé, Kerta, Payaka.

Activité économique

L'économie de la commune repose sur l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat.

- La culture dominante est le mil, à laquelle s'ajoute le sorgho, le riz, le haricot, le voandzou, les cultures de rente : l'arachide, le sésame, l'oseille de guinée. L'activité maraîchère souffrant du manque d'eau, de clôture et est pratiquée par les femmes dans les jardins individuels. La production agricole reste tributaire des aléas climatiques.
- L'élevage constitue la base de revenus de la population. Il est pratiqué dans les villages et hors des villages. Le cheptel comprend les bovins, les ovins, les caprins, les équidés, la volaille. Sana est une zone d'élevage par excellence. L'élevage est pratiqué par toutes les ethnies, hommes et femmes. Le grand nombre détail avec les dégâts qu'il cause dans les champs entraîne des conflits fréquents entre éleveurs et agriculteurs.
- L'artisanat repose sur les produits de la forêt. Le tissage d'éventails, de nattes, de paniers, la fabrication de chaises, de tara, la menuiserie, la sculpture sont les principales activités artisanales.

A ces activités on peut citer :

- Les produits de cueillette comme les noix de rônier ne, le zaban, les prunes, le karité, le doum, le tamarin, le jujube etc. A cause de la coupe abusive des forêts due à l'expansion anarchique des champs et commercialisation du bois, ces produits d'appoints deviennent rares.
- Le commerce : il est basé sur les produits de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, de la cueillette et les produits manufacturés. Il est surtout pratiqué par les femmes qui forment la population dominante des marchés. Les échanges se font aux marchés de Koè le seul marché de la commune et dans les communes voisines (marchés de Matomo, de Tiontiè, de Folomana, de Diafarabé, Kerin)..
- Le tourisme : il est presque inexistant. Pourtant les points d'attraction touristique ne manquent pas : les rôneraies, les bois sacrés, le mur sacré de Saye, le Kotè, les marionnettes, les produits artisanaux...

L'activité économique presque paysanne recèle de nombreuses potentialités à exploiter en introduisant de nouvelles techniques culturelles (assolement, intrants agricoles) en rationalisant l'exploitation des ressources forestières et en pratiquant un élevage semi-intensif par l'achat d'aliment de bétail, et surtout en satisfaisant le besoin des populations en eau.

Infrastructures et équipements collectifs

a. Education

De nos jours, la commune est relativement bien dotée. En effet, il y a deux (2) écoles publiques (Saye, Soun-Bamana), onze (11) écoles communautaires (Payaka, Sienna, Konkambougou, Moutiguè, Diado, Kerta, Kallala-Bamana, Soun-Marka, Kienkourou, Koè, Kanguira), une (1) école PRODEC (Zambana) ; deux (02) CED (Koungodiani, Matama) ; deux (02) medersas (Saye, Soun-Bamana) et un second cycle à Saye. La plupart des villages disposent d'un centre d'alphabétisation.

b. Santé

La commune abrite 2 centres de santé communautaire à Saye et à Koè. Ces 27 villages de la commune sont répartis entre l'aire de santé de Saye et celle de Koè.

c. Sécurité Alimentaire

Dans le souci d'assurer la sécurité alimentaire dans la Commune, quelques banques de céréales ont été créées pour le stock de sécurité de la Commune.

d. Hydraulique

Les infrastructures hydrauliques sont : 29 forages équipés de pompes à motricité humaine, 33 puits à grand diamètre et 02 mini adductions d'eau.

e. Culture et sport

Le centre des jeunes de Saye, la bibliothèque et le terrain de sport de l'école sont les seuls lieux de distraction.

f. Transport et communication

Jadis très enclavée, la commune est de nos jours désenclavée avec la construction des routes latéritiques : San – Saye ; Saye – Mougnan – Djenné et Sarro – Saye (jusqu'à Ségou). La construction du tronçon Saye – Souleye demeure une nécessité pour rallier la commune au chef lieu de cercle qu'est Macina.

L'installation du réseau téléphonique est effective depuis 2003 et reste limitée à Saye.

Les radios : Mandi et Rurale de Macina ; L'ORTM – Mopti ; PARANA de San sont écoutées en FM dans la commune. Toutefois une radio communautaire locale couvrant toute la commune est à envisager.

Les moyens de transport de marchandises sont : les motos, les bicyclettes et les charrettes. Cependant, les systèmes de transport en commun demeurent un casse-tête à cause des surcharges, et les risques sont grands avec les camions.

PRESENTATION SIMPLIFIEE DE LA COMMUNE RURALE DE SANA

Située au sud-est à 50 km de son chef lieu de cercle Macina, dans la région de Ségou, la Commune Rurale se trouve entre le fleuve Niger et son affluent le Bani. Elle a un relief plat, le sol sablonneux et argileux avec un climat de type sahélien avec une saison sèche et une saison de pluies ; des hauteurs de pluies de 400 mm à 600 mm.

La végétation est de type savane avec quelques grands arbres comme : le karité ; le balanzan, le néré, le baobab, le karité

Les points d'eaux de la commune sont : les mini adductions d'eaux, les forages ; les puits à grand diamètre ; les puits traditionnels et les mares.

A l'instar des six (06) communes de l'inter fleuve du Cercle de Macina, la Commune rurale de SANA est essentiellement une zone de culture sèche et d'élevage. Elle compte une population de 24 386 habitants (source DRPS, année 2007) se répartissant entre 27 villages et 49 hameaux de culture. En plus des deux (02) principales activités, la pisciculture connaît un essor considérable ces dernières années. Le commerce, l'artisanat de vannerie et de tissage, le maraîchage meublent le reste du temps.

La commune dispose de deux marchés d'échange et de 03 banques de céréales.

Les ethnies sont les bamanans, les peuls, les markas, les bozos, etc.

La commune compte deux (02) centres de santé communautaire (Saye et Koè), quatorze (14) écoles, deux (02) CED, deux (02) medersas.

Les gros villages sont : Saye ; Koè ; Payaka ; Kerta ; Soun-bamana et Soun-marka.

L'agriculture est basée sur la culture du mil qui se pratique sur de grand espace, entraînant du coup une dégradation continue du couvert végétal. Ce qui pose un vrai problème d'occupation du sol. D'où la naissance de nombreux conflits de terre et de pâturage. Elle demeure titulaire des aléas climatiques d'où les pénuries alimentaires à répétition.

La Commune dispose également de quelques banques de céréales pour le stock de sécurité de la Commune.

Sur le plan communication, la commune est de nos jours désenclavée avec la construction des routes latéritiques : San – Saye ; Saye – Mougnan – Djenné et Sarro – Saye (jusqu'à Ségou)

Les moyens de transport de marchandises sont : les camions, les motos, les bicyclettes et les charrettes.

L'installation du réseau téléphonique est effective depuis 2003 et reste limitée à Saye.

Les radios : Mandi et Rurale de Macina ; L'ORTM – Mopti ; PARANA de San sont écoutées en FM dans la commune

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE SANA (2007 – 2011)

Objectifs globaux par Pilier	Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Localisations	Montant en F CFA	Sources			Périodes				
							Commune	Conseil Cercle	Etat Partenaire	1	2	3	4	5
Disponibilité	Rendre fertiles les terres	Formation pour la production et l'utilisation de la fumure organique et chimique	Formation de 135 paysans à la production de la fumure organique	Nombre de paysans formés	Tous les villages	200 000	x				x			
	Appliquer les techniques culturales	Faire la communication pour le changement de comportement (CCC) auprès des paysans	05 séances de sensibilisation à travers les médias	Nombre de séances de sensibilisation réalisées	Commune	25 000	x			x	x	x	x	x
			05 séances de démonstration avec les techniciens	Nombre de séances de démonstration effectuées	Tous les villages	200 000	x				x			
	Réduire la superficie des champs	Faire la CCC auprès des paysans	27 Assemblées Générales (AG)	Nombre D'AG tenues	Tous les villages	300 000	x			x	x	x		

	Appliquer la charte pastorale	Faire la CCC pour le respect de convention agropastorale du Cercle de Macina	01 séance de causerie-débat avec les chefs de village	Tenue de la causerie-débat	Commune	27 000	x				x				
	Lutter contre l'érosion	Formation des paysans en techniques de lutte anti-érosive	Formation de 135 paysans	Nombre de paysans formés	Tous les villages	100 000	x				x	x	x	x	x
	Appliquer la loi d'orientation agricole et le code domanial et foncier	Sensibilisation des populations pour connaître le contenu du code	01 séance de causerie-débat avec les chefs de village	Tenue de la causerie-débat	Commune	81 000	x				x		x		x
	Aménager les terres	Recherche de financement	04 missions	Nombre de missions réalisées	Communes	50 000	x				x	x			
		Aménagement de terre	2 000 ha aménagés	Nombre d'ha aménagés	Commune	100 000 000				x				x	x
	Appliquer le code forestier	Sensibilisation pour changement de comportement de populations	Dynamiser les 27 brigades villageoises de protection de l'environnement	Nombre de brigades dynamisées	Tous les villages	100 000	x				x	x	x	x	x
	Faire le reboisement	Faire des campagnes de sensibilisation	5 000 d'arbres plantés	Nombre d'arbres plantés	Commune	500 000	x				x	x	x	x	x

Appliquer les techniques de régénération	Sensibilisations et causeries-débats	05 séances de sensibilisation	Nombre de séances réalisées	Commune	100 000	x			x	x	x	x	x
Introduire des espèces disparues	Faire des campagnes de sensibilisation	05 séances de sensibilisation	Nombre de séances réalisées	Commune	100 000	x			x	x	x	x	x
Aménager les mares pour le renforcement de la pisciculture	Recherche de financement	02 mares aménagées	Nombre de mares aménagées	Commune	40 500 000	4 500 000		36000000	x	x	x	x	x
Faciliter l'accès aux micro-crédits	Plaidoyer auprès des institutions financières	04 missions	Nombre de missions réalisées	Communes	50 000	x			x	x	x	x	
Appliquer la convention agropastorale du Cercle de Macina et les règles de la police sanitaire ; diminuer le cheptel	Faire la CCC auprès des populations	05 séances de CCC	Nombre de séances réalisées	Commune	100 000	x			x	x	x	x	x

Accès	Augmenter les revenus agricoles	Améliorer le rendement des champs	05 séances de CCC pour l'introduction de semences à cycle court et adoption des techniques culturales	Nombre de séances réalisées	Tous les villages	100 000	x			x	x	x	x	x
	Protéger les périmètres maraîchers	Promouvoir les haies vives	100 périmètres maraîchers clôturés en haies vives	Nombre de périmètres clôturés	Tous les villages	500 000	x			x	x	x	x	x
	Promouvoir le maraîchage	Aménager des périmètres maraîchers	02 périmètres aménagés	Nombre de périmètres aménagés	Saye et Payaka	40 000 000	4 000 000		36000000	x	x	x	x	x
	Promouvoir les cultures de rente (sésame, oseille de guinée, arachide)	Organiser la commercialisation des produits	Vente de 50 tonnes de produits	Nombre de tonnes vendues	Tous les villages	50 000	x			x	x	x	x	x

Utilisation	Prioriser l'autoconsommation	Faire la CCC (AG ; média, ; causerie-débats)	05 séances de sensibilisation	Nombre de séances tenues	Tous les villages	100 000	x			x	x	x	x	x
	Renforcer les connaissances des femmes en techniques et arts culinaires	Tenue de séances d'animation sur la valeur nutritionnelle des aliments et la technologie alimentaire	52 séances d'animation	Nombre de séances tenues	Saye et Koè	100 000	x			x	x	x	x	x
Stabilité	Approvisionner les banques de céréales	Acheter des quantités importantes de céréales	Stockage de 1 625 tonnes de céréales	Nombre de tonnes stockées	Commune	12 187 500	x			x	x	x	x	x
	Construire des locaux appropriés	Recherche de financement pour la construction de magasins	Construction de 03 magasins	Nombre de magasins construits	Payaka ; Koè ; Saye	24 000 000	x			x	x	x	x	x
	Organiser les marchés	Faire la CCC (AG ; causerie-débat ; média)	05 séances tenues	Nombre de séances tenues	Tous les villages	100 000	x			x	x	x	x	x

Arrêté le devis du présent plan de développement communal à la somme de : deux cent dix neuf millions cinq cent soixante dix mille cinq cents francs (219 570 500 F) CFA

Responsabilité et Coût

Responsabilité

Le conseil communal en général et le maire en particulier sont responsables de l'exécution du Plan de Sécurité Alimentaire de la Commune de SANA. A cet effet, ils doivent être en rapport constant et franc avec la tutelle, le CCC et les ONG de la place.

Coût du plan

Le coût du plan quinquennal est estimé à la somme de : **deux cent dix neuf millions cinq cent soixante dix mille cinq cents francs (219 570 500 F) CFA**, qui se repartissent comme suit :

- **Part Commune** = 47 570 500 F ;
- **Part Etat et Partenaires** = 172 000 000 F

Ce coût est relativement élevé par rapport aux capacités d'autofinancement de la commune. Le droit de tirage de l'ANICT, les subventions de l'Etat occupent une place de choix dans le financement du plan. L'effort humain attendu des populations, la participation des ONG et projets ne sont pas négligeables.

Conclusion

Le présent plan quinquennal de sécurité alimentaire de la commune de Sana a été élaboré avec la participation de toutes les forces vives de la commune. Sa mise en œuvre interpelle tous.

L'union dans la paix, le don de soi, l'effort physique, intellectuel et financier sont les armes que tous les citoyens et citoyennes de Sana doivent se munir pour la réalisation du programme ainsi établi pour un Sana des

A N N E X E

Diagnostic villageois pour l'élaboration du plan quinquennal de Sécurité Alimentaire (2007 – 2011) de la commune de SANA

(Atelier de concertation du 20 février 2007)

Piliers	Atouts/ potentialités	Contraintes/ problèmes	Solutions proposées	Activités	Localisation	Indicateurs
Disponibilité	Existence de terres cultivables (culture sèche)	Pauvreté des sols	Rendre fertiles les terres	Sensibilisation pour la production et l'utilisation de la fumure organique et chimique	Tous les villages	Amélioration de la production chez 80% des paysans
		Non-maîtrise des techniques culturales	Application des techniques culturales	Faire la communication pour le changement de comportement pour l'application des techniques culturales		Augmentation des productions à 80% dans la commune
		Mauvaise pluviométrie	Solliciter l'appui de la météo pour les pluies provoquées	Plaidoyer auprès des services compétents		700 à 800 mm/an
		Exploitation de grandes surfaces non maîtrisables	Réduire l'espace cultivable	Sensibilisation ; causeries-débat ; Assemblée Générale, pour la réduction des espaces culturales		Réduction des surfaces cultivables de 50%
		Divagation des animaux	Appliquer la charte pastorale	Faire la communication pour le changement de comportement pour le respect de la convention agro-pastorale du cercle		Plus de divagation
		Erosion des sols	Lutter contre l'érosion	Formation des paysans en techniques de lutte contre anti-érosive		Plus d'érosion
		Litiges fonciers	Application du code domanial	Sensibiliser les populations pour connaître le contenu du code domanial		Absence de conflits fonciers
	Existence de terres irrigables	Absence de terres aménagées	Aménager les terres	Recherche de financement	Les communes bénéficiaires (intercommunalité)	Nombre d'hectares aménagés
	Existence de ressources fauniques, floristiques et halieutiques	Non-respect du code forestier	Respect du code forestier	Faire des campagnes de sensibilisation	Tous les villages	Apparition de certaines espèces disparues
		Diminution des espèces fauniques ; floristiques et halieutiques	Reboisement	Faire des campagnes de sensibilisation		
			Application des techniques de régénération des espèces	Faire des campagnes de sensibilisation		

			Introduction de certaines espèces disparues	Faire des campagnes de sensibilisation		
			Pratiquer la pisciculture	Empoisonnement des mares et étangs piscicoles		
	Existence de ressources humaines	Insuffisance de moyens de production	Faciliter l'accès aux micro-crédits	Plaidoyer auprès des institutions financières	Tous les villages	Réduction de l'exode rurale et du nombre de paysans no équipés
		Exode des bras valides				
	Existence du cheptel	Insuffisance de pâturage et point d'abreuvement	L'application de la convention agropastorale du cercle de Macina	Faire la communication pour le changement de comportement auprès des éleveurs	Tous les villages	Absence de conflits entre éleveurs et agriculteurs
		Problème de santé	Respect des règles de la police sanitaire			Vaccination totale du cheptel
Elevage extensif		Diminution du cheptel	Réduction du cheptel			
Accès	Propre production agricole	Insuffisance de revenus agricoles	Augmenter les revenus du paysan	Développer l'agriculture	Tous villages	Augmentation du pouvoir d'achat des paysans
	Pratique du maraîchage	Difficulté de protection des périmètres maraîchers	Protéger les périmètres maraîchers	Développer le Maraîchage		
		Difficultés de conservation et de transformation des produits maraîchers	Promouvoir le maraîchage	Formation des maraîchers en techniques de conservation et de transformation des produits		
Existence d'autres sources de revenus (commerce ; petit élevage ; artisanat ; cueillette ; etc.	Insuffisance des revenus	Introduire la culture de rente (le sésame)	Promouvoir le petit élevage et la pisciculture			

Utilisation	Existence des produits (animaux ; poissons ; fruits ; légumes ; céréales ; etc.)	Faible autoconsommation	Prioriser l'auto consommation	Faire la CCC (assemblées générales. Media, Causeries –Débats) Formation des femmes en techniques et art culinaires Formation des femmes en connaissance des valeurs nutritives des aliments	Tous les villages	Nourriture diversifiée Nombre de femmes formées
	Dévouement des femmes à la bonne préparation des aliments	Méconnaissance de la technologie alimentaire et des valeurs nutritionnelles des aliments	Renforcer les connaissances des femmes en techniques et arts culinaires	Formation des femmes sur la valeur nutritionnelle des aliments et sur la technologie alimentaire	Tous les villages	80% des femmes sont formées
Stabilité	Existence de banques de céréales	Rupture de stock en certaines périodes de l'année	Bien approvisionner les banques de céréales	Faire la CCC (assemblées générales. Media, Causeries –Débats) Achat de stock important	Tous les villages	Marchés et banques de céréales approvisionnés à tout moment Quantité de céréales disponibles
		Manque de local approprié	Construction de locaux appropriés	Recherche de financement pour la construction de Magasins		Magasin approprié disponible
	Existence de marchés	Vente incontrôlée des produits	Organiser les marchés	Faire la CCC (assemblées générales. Media, Causeries –Débats)		Diminution de ventes abusives

Arrêté le devis du présent plan de développement communal à la somme de : **deux cent dix neuf millions cinq cent soixante dix mille cinq cents francs (219 570 500 F) CFA**

Liste de présence à l'atelier de concertation villageoise du plan quinquennal de Sécurité Alimentaire (2007 – 2011) de la commune de SANA du 20 février 2007

N°	Noms et Prénoms	Localité	Fonction
01	Tiéboné Tangara	Saye	Maire
02	Alpha B Diarra	Saye	1 ^{er} Adjoint
03	Nianzon Pléa	Saye	2 ^e Adjoint
04	Bokary Daou	Saye	3 ^e Adjoint
05	Bokary K Tangara	Saye	Conseiller Communal
06	Mamadou Tangara	Saye	Conseiller Communal
07	Bokary B Tangara	Saye	Conseiller Communal
08	Yacouba Diarra	Saye	Conseiller Communal
09	Moussa Diarra	Saye	Conseiller Communal
10	Issa Tangara	Saye	Conseiller Communal
11	Soumana Koné	Matama	Conseiller Communal
12	Abdoulaye Touré	Saye	Conseiller Communal
13	Hawa Tangara	Saye	Conseiller Communal
14	Sinaly Diarra	Payaka	Conseiller Communal
15	Ténéko A K Mariko	Saye	Sous-préfet
16	Diatigui Traoré	Saye	UPIA Saye
17	Mahamane Traoré	Saye	S/S Agricole
18	Amadou Wangara	Saye	Chef de Poste médical
19	Moustapha Ario Maïga	Matomo	Secrétaire Générale
20	A/C Dramane T Coulibaly	Saye	CB Brigade de Gendarmerie
21	Moussa Maïga	Saye	ASDAP
22	Boré Bouaré	Saye	Directeur 2 ^e cycle
23	Kalba Kassogué	Saye	Coordinateur ONG/GRAFE
24	Sidi Coulibaly	Saye	Secrétaire Générale
25	Bokary Bouaré	Saye	Régisseur Dépenses
26	Bakary Doro	Kanguira	Coordination Jeunesse
27	Korotimi Naco	Kanguira	Coordination Femmes
28	Aly Diarra	Koè	Représentant chef de village
29	Fomon Tangara	Koè	Coordination Jeunesse
30	Kotimi Tangara	Koè	Coordination Femmes
31	Bouréma Coulibaly	Konkambougou	Représentant chef de village
32	Bouréma Coulibaly	Konkambougou	Coordination Jeunesse
33	Amadi Téréta	Tlengolola	Coordination Jeunesse

34	Drissa Coulibaly	Tlengolola	Représentant chef de village
35	Karim Pléa	Koungodiani	Coordination Jeunesse
36	Sidiki Bouaré	Koungodiani	Représentant chef de village
37	Assitan Tangara	Koungodiani	Coordination Femmes
38	Amidou Tangara	Kaminidion	Coordination Jeunesse
39	Alimamy Niaté	Kaminidion	Représentant chef de village
40	Djominè Traoré	Kaminidion	Coordination Femmes
41	Soumana Napo	Kienkourou	Chef de village
42	Alpha Napo	Kienkourou	Coordination Jeunesse
43	Bouréma Tangara	Saye	Chef de village
44	Boubourou Sow	N'djékoye	Représentant chef de village
45	Adama Traoré	Soun-Bamana	Président CGTV
46	Madou Traoré	Soun-Bamana	Chef de village
47	Assitan Traoré	Soun-Bamana	Coordination Femmes
48	Mamane Diarra	Diankoun	Représentant chef de village
49	Solomane Konaté	Soun-Marka	Coordination Jeunesse
50	Solomane Diarra	Soun-Marka	Chef de village
51	Yé Coulibaly	Soun-Marka	Coordination Femmes
52	Madou Keita	Boubamoribougou	Président banque céréales
53	Ba Keita	Boubamoribougou	Coordination Jeunesse
54	Salif Tangara	Diado	Représentant chef de village
55	Djénéba Traoré	Diado	Coordination Femmes
56	Sétou Tangara	Diado	Coordination Femmes
57	Bouréma Dembélé	Diado	Coordination Jeunesse
58	Madou Nioumanta	Diambertogo	Coordination Jeunesse
59	Baboua Nioumanta	Diambertogo	Coordination Femmes
60	Rokia Coulibaly	Soun-Marka	Coordination Femmes
61	Assa Diao	Aourou-wèrè	Coordination Femmes
62	Macki Traoré	Aourou-wèrè	Coordination Jeunesse
63	Salif Diarra	Moutiguè	Coordination Jeunesse
64	Mourou Diarra	Moutiguè	Magasinier
65	Dramane Tangara	Zambana	Président CGTV
66	Seydou Bouaré	Zambana	Chef de village
67	Dramane Tangara	Saye	Chambre d'agriculture
68	Kola Diallo	Sèwèrè	Chef de village
69	Issa Diarra	Diankoun	Coordination Jeunesse
70	Karia Dembélé	Diankoun	Coordination Femmes
71	Amadi Sow	Kallala - Peul	Chef de village
72	Samba Coulibaly	Kallala-Bamana	Chef de village
73	Boubacar Diallo	Nianamado	Chef de village
74	Baba Tangara	Nianamado	Coordination Jeunesse
75	Sidiki Tangara	Kallala-Bamana	Coordination Jeunesse
76	Mariam Coulibaly	Nianamado	Coordination Femmes

Liste de présence à l'atelier de planification du plan quinquennal de Sécurité Alimentaire (2007 – 2011) de la commune de SANA du 22 février 2007

N°	Noms et Prénoms	Localité	Fonction
01	Tiéboné Tangara	Saye	Maire
02	Alpha B Diarra	Saye	1 ^{er} Adjoint
03	Nianzon Pléa	Saye	2 ^e Adjoint
04	Bokary Daou	Saye	3 ^e Adjoint
05	Bokary K Tangara	Saye	Conseiller Communal
06	Mamadou Tangara	Saye	Conseiller Communal
07	Bokary B Tangara	Saye	Conseiller Communal
08	Yacouba Diarra	Saye	Conseiller Communal
09	Moussa Diarra	Saye	Conseiller Communal
10	Issa Tangara	Saye	Conseiller Communal
11	Soumana Koné	Matama	Conseiller Communal
12	Abdoulaye Touré	Saye	Conseiller Communal
13	Hawa Tangara	Saye	Conseiller Communal
14	Sinaly Diarra	Payaka	Conseiller Communal
15	Ténéko A K Mariko	Saye	Sous-préfet
16	Diatigui Traoré	Saye	UPIA Saye
17	Mahamane Traoré	Saye	S/S Agricole
18	Amadou Wangara	Saye	Chef de Poste médical
19	Moustapha Ario Maïga	Matomo	Secrétaire Générale
20	Sidi Coulibaly	Saye	Secrétaire Générale
21	Bokary Bouaré	Saye	Régisseur Dépenses